



NOTE A L'ATTENTION DU MINISTRE DES OUTRE-MER

Situation et besoins urgents du secteur du BTP en Nouvelle-Calédonie

1. Une crise du secteur sans précédent

Le secteur du BTP en Nouvelle-Calédonie traverse une crise sans précédent :

- **Effondrement de l'emploi** : de **9000 à 4500 salariés**, avec des plans de licenciements en cours touchant **18 % des effectifs** (source : sondage FCBTP).
- **Absence de visibilité** : carnets de commandes vides, projets au point mort.
- **Aucune reconstruction lancée** malgré l'engagement de l'État après plus de 7 mois.

2. Pas d'avancée concrète depuis 7 mois

Blocages administratifs et manque de coordination :

- Liste des **écoles et bâtiments publics à reconstruire toujours non finalisée**.
- **Absence d'études achevées** empêchant tout lancement d'appels d'offres rapide.
- **Aucune coordination** efficace entre l'État et les collectivités, paralysant toute avancée.

3. Actions à mener pour accélérer la RECONSTRUCTION

Face à cette inertie, les professionnels demandent :

- **Finalisation et publication immédiate** de la liste des établissements scolaires et bâtiments publics éligibles au financement de l'État.
- **Nomination urgente par l'État d'un Chef de Projet dédié**, chargé de coordonner les actions entre l'État et les collectivités avec des objectifs mensuels de suivi.
- **Déblocage rapide des financements** :
 - Appel de fonds **immédiat de 15 %** par projet pour finaliser les études et lancer les appels d'offres.
 - **Financement intégral de la reconstruction** sans prise en compte de la vétusté, indépendamment des indemnités d'assurance.

4. Accompagner la relance de la construction dans le secteur PRIVE

- Garantir la possibilité de réassurer les futurs bâtiments situés en zones sinistrées.
- Mettre en place une défiscalisation incitative pour attirer les investisseurs privés.

5. Des PROJETS STRUCTURANTS à lancer pour relancer l'économie calédonienne

Au-delà de la reconstruction, des **projets d'infrastructures publiques majeures doivent être lancés sans délai**, notamment **un nouveau centre pénitentiaire**, ainsi que **des initiatives dans les secteurs de la transition énergétique et des transports**. Ces investissements sont essentiels pour soutenir l'économie locale et assurer un développement durable.

6. Dynamisation des CONTRATS DE DEVELOPPEMENT 2017-2023 et 2024-2027

CDEV 2017-2023 :

- **Débloquer intégralement la part de l'État** pour les opérations en cours, sous réserve de l'achèvement des travaux dans un délai de 12 mois.
- **Réaffecter immédiatement les fonds** des contrats non engagés afin de compléter le financement du contrat de développement 2024 - 2027

CDEV 2024-2027 :

- **Prendre en charge à hauteur de 90 %** les opérations en cours afin de limiter l'effort financier des collectivités calédoniennes.
- **Ouvrir une période de 4 mois permettant la soumission de nouveaux projets** en remplacement de ceux annulés.

7. Optimisation des délais des projets de construction

Tout projet de construction suit un processus structuré comprenant plusieurs phases avant de démarrer la construction :

1. Études
2. Autorisations administratives
3. Passation des marchés

Le chef de projet nommé par l'État devra s'assurer qu'il n'y a aucun temps de latence durant ces 3 phases afin de les contenir dans un délai maximum et réaliste de 6 mois, **permettant aux chantiers de débiter au plus tard le 1er octobre 2025.**

Toute perte de temps durant ces phases préalables repoussera d'autant le démarrage des travaux et donc la relance du secteur du BTP.

***** CONCLUSION *****

La réduction des budgets de fonctionnement des collectivités doit favoriser l'augmentation de leurs investissements, contribuant ainsi davantage à la relance économique.

Ces d'actions permettraient d'injecter rapidement grâce aux études et aux travaux de la liquidité dans l'économie calédonienne. Le secteur du BTP étant par ailleurs reconnu pour sa capacité à générer rapidement des emplois.

Cette relance pourrait également réduire le recours aux différents types de chômage et permettre à des entreprises de ne pas se désorganiser par des licenciements trop massifs de conjoncture en attendant l'impact positif de la relance de la construction dans le secteur privé.

En conclusion, les facilités de mobilisation des fonds de l'État, permettent d'entraîner et d'accélérer l'effet levier de l'investissement public sur la reprise économique par une intervention plus large des collectivités calédoniennes en soutien aux entreprises.